



Dorel Distribution Canada accueille favorablement les nouvelles normes portant sur les sièges d'auto pour enfants

Les modèles antérieurs continuent d'offrir un haut niveau de sécurité

Toronto (Ontario), le 3 janvier 2012---Les nouvelles exigences de Transports Canada en matière d'essai et de performance des sièges d'auto pour enfants sont entrées en vigueur le Premier de l'an. Elles ont été élaborées dans le but d'améliorer la sécurité des enfants et reposent sur de nouveaux essais de collision réalisés à l'aide de ceintures abdominales et diagonales de manière à refléter plus fidèlement l'utilisation des ensembles de retenue pour enfant dans les véhicules d'aujourd'hui, la prise en compte d'une taille et d'un poids supérieurs pour les enfants prenant place dans les sièges d'auto et de nouveaux essais dynamiques pour les sièges d'appoint. Dorel Distribution Canada (DDC), une division de la société Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A), le chef de file mondial dans le secteur des sièges d'auto, a fait savoir aujourd'hui que tous ses sièges d'auto actuellement offerts chez les détaillants canadiens répondent aux nouvelles exigences.

Le président de DDC, Mark Robbins, a affirmé que les nouvelles normes constituent une excellente initiative gouvernementale et qu'elles encourageront l'utilisation des ensembles de retenue pour bébé et enfant pendant une plus longue période de temps. Il a également précisé que les sièges fabriqués avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes peuvent encore être utilisés.

« Les sièges commercialisés antérieurement au 1^{er} janvier procurent depuis plusieurs années un haut niveau de sécurité et ils demeureront adéquats pendant toute la durée de vie utile de l'ensemble de retenue qui est, en règle générale, de 6 à 8 ans. Il n'est pas nécessaire de remplacer un siège d'auto pour enfant à moins que le siège ait été impliqué dans une collision ou encore que l'enveloppe ou les matériaux du siège soient déchirés ou endommagés. Les parents devraient toujours vérifier la date d'expiration du siège et le remplacer selon les indications. »

De nouveaux mannequins d'essais de collision améliorés, de tailles s'apparentant à celles d'enfants, sont désormais utilisés pour effectuer des tests et tiennent compte d'une limite de poids plus élevée pour les passagers des sièges d'auto. Ainsi, les nouvelles normes s'appliquant aux ensembles de retenue portent de 9 kg à 10 kg le poids maximal des bébés, et de 22 kg à 30 kg le poids maximal des enfants. De plus, les essais dynamiques (c.-à-d. sur un chariot en mouvement) effectués sur les sièges d'appoint comportent de nouvelles exigences.

Le nouveau règlement sur la sécurité des ensembles de retenue et des sièges d'appoint s'inscrit dans le cadre d'un processus régulier d'examen et de mise à jour des normes relatives à la sécurité des enfants au moyen des plus récentes technologies de mise à l'essai. Les nouvelles normes ont été mises en oeuvre afin d'intégrer de nouvelles exigences canadiennes spécifiques pour les essais de collision. Ces essais doivent être effectués à l'aide d'une ceinture abdominale et diagonale afin de sécuriser les sièges d'auto à l'intérieur des véhicules automobiles.

Dorel Distribution Canada vend des sièges d'auto sous les marques Safety 1st, Cosco, Maxi-Cosi, Eddie Bauer et Disney.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Transports Canada au www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-faq-1131.htm.

Profil

Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) est une société de classe mondiale dans les secteurs des produits de puériculture et des bicyclettes. Fondée en 1962, Dorel crée du style et de l'enthousiasme tout en misant sur la sécurité, la qualité et la valeur de ses produits. La position de chef de file qu'occupe la Société en matière de style de vie est particulièrement marquée dans ses catégories de produits de puériculture et des bicyclettes qui comptent une multitude de produits qui définissent les tendances. Les produits de Dorel arborent des marques très reconnues comme Safety 1st, Quinny, Cosco, Maxi-Cosi et Bébé Confort à la division Produits de puériculture, ainsi que Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, IronHorse et SUGOI à la division Produits récréatifs. La division Mobilier de maison de Dorel commercialise, principalement en Amérique du Nord, un vaste assortiment de produits d'ameublement, dont certains sont fabriqués aux États-Unis et au Canada et d'autres sont importés. Dorel, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2,3 milliards de dollars US, compte 5 400 employés, dispose d'installations dans vingt-et-un pays et vend ses produits à l'échelle mondiale.

RENSEIGNEMENTS : Les Industries Dorel
Rick Leckner
(514) 731-0000, poste 222